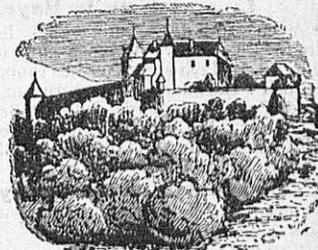


LA GRUYÈRE



Journal indépendant, politique et agricole

paraissant les mardi, jeudi et samedi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

ABONNEMENTS
Suisse 1 an Fr. 9.—
» 6 mois » 4.50
Etranger 1 an » 16.—
» 6 mois » 8.—
payable d'avance.

Prix du numéro : 10 cent.

Téléph. Appart. : 197

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle.

Téléph. Bureau : 150

On s'abonne dans les bureaux de poste moyennant 30 cent. en plus.

HORAIRE B.-R. : BULLE, arr. 8^h 11^h 47 (d.j.f. 15^h 52) 16^h 20^h 22 (d.j.f. 22^h 27) - BULLE, dép. 6^h 09 52 (10^h 00) 13^h 18^h (20^h 00)

ANNONCES

Canton de Fribourg 20 cts.
Suisse 25 »
Etranger 30 »
Annonces mortuaires et rétractations 30 »
Réclames 50 »
S'adresser à Publicitas S. A. suisse de publicité (Cercle Catholique, 1^{er} étage). ○

Lettre d'Italie.

Milan, le 4 juillet 1928

Monsieur le Rédacteur,

Bien que je me sois imposé une réserve absolue sur les questions politiques du pays qui m'héberge depuis huit années, je me permets, pour une fois, de sortir de mon silence et de faire quelques réflexions sur l'article intitulé « Choses d'Italie », paru dans votre numéro du 3 courant.

Je ne m'égarerai pas dans le maquis des questions internationales ni n'entreprendrai une discussion académique sur les origines du mouvement antidémocratique en Italie.

Fascisme et démocratie sont deux mots qui « hurlent d'être accouplés ». Rien d'étonnant qu'ils s'adressent à l'occasion des mots de mépris.

Je voudrais toutefois contester votre opinion que la crise économique italienne est imputable au fascisme.

A mon avis, la politique joue un rôle très secondaire dans le marasme actuel. La crise s'explique parfaitement par des facteurs économiques. La monnaie a été probablement stabilisée trop haut, provoquant un renchérissement sensible de la vie. L'argent américain (environ 300 millions de dollars) coûte trop : de 8 à 9 pour cent, et il constitue une lourde charge tant aux communes qu'aux grands industriels.

Dans ces conditions, il est très difficile de lutter contre les pays détenteurs de matières premières et l'on s'explique ainsi comment le nombre des chômeurs a atteint environ le demi-million. Peut-on donc soutenir que le fascisme, qui a fait régner, par ses syndicats, une discipline rigoureuse dans les usines, soit responsable de cet état de chose ? Je ne le pense pas.

Du reste, chaque pays a connu des crises économiques. La Suisse n'a-t-elle pas eu, après la guerre, jusqu'à 80.000 chômeurs ? Et l'Allemagne ? Et l'Angleterre ? Et l'Espagne ?

L'Italie, grâce à la ténacité et à l'intelligence de ses travailleurs, en sortira à son honneur, il n'en faut pas douter.

Je ne suis pas au courant de la lutte que la franc-maçonnerie internationale mène contre Mussolini. Je ne me place pas au point de vue politique. Je constate simplement que la franc-maçonnerie constituait autrefois une puissance de tout premier ordre dans la vie publique italienne et que le geste de M. Mussolini, même s'il a été impolitique, ne manque pas de grandeur. La lutte qu'il a engagée ouvertement traduit son tempérament énergique et courageux.

Quant au bruit qui a couru après l'attentat de Milan et dont vous faites l'écho, laissez-moi vous dire, Monsieur le Rédacteur, que vous lui accordez trop d'importance.

Il y a tant de bruits qui courent dans le monde ! D'où viennent-ils ? Qui les a propagés ? A quoi servent-ils ?

Dans le cas particulier, l'intention des auteurs est évidente. Ils veulent désorienter l'opinion publique et l'indisposer contre le parti au pouvoir.

Point n'est besoin d'ajouter qu'ils ne disposent d'aucune preuve et même d'aucune apparence de ce qu'ils sèment avec un art consommé.

Mais quittons ces questions de politique intérieure italienne qui ne nous regardent que très indirectement et considérons plutôt ce qui est essentiel pour notre pays : les sentiments de M. Mussolini à notre égard. Ils ne font pas de doute. Ils sont franchement amicaux. Le dictateur italien aime le peuple suisse et il le proclame volontiers avec beaucoup de chaleur.

La dernière déclaration, au sujet du Tessin, est d'un intérêt primordial. Elle constitue un document historique de grande valeur et contribuera puissamment à la « cristallisation » de nos frontières méridionales.

Jamais un homme d'Etat italien ne nous avait manifesté autant de sympathie.

Il y a, il est vrai, la regrettable question des Suisses en Italie, qui est encore pendante.

Les dispositions du « Duce » nous sont, paraît-il, favorables et nous espérons qu'elles réussiront à dénouer une situation hérissée de difficultés.

Plus que politique, au sens étroit du mot, l'œuvre de M. Mussolini est surtout sociale et c'est la magistrature du travail, ce sont les syndicats, c'est le parlement corporatif qu'il faudra voir fonctionner.

L'étude en est intéressante. M. Mussolini est-il de taille à mener à bien sa réforme gigantesque ? Les gens qui l'ont approché sont unanimes à lui reconnaître une forte intelligence : quelques-uns parlent même de génie.

« L'avenir est à Dieu », s'écriait Victor Hugo en parlant du plus grand homme de l'histoire. Le temps est « galantuomo », ajoutent les Italiens et il se chargera bien d'épousser les angles.

C'est sur cette note optimiste que je retourne au silence d'où je ne sortirai plus et que je vous présente, Monsieur le Rédacteur, l'expression de mes sentiments distingués. E. G.

Réd. — Nous sommes heureux que notre article ait pu faire sortir de son mutisme un compatriote établi depuis de nombreuses années à Milan. L'expérience sociale fasciste est évidemment fort intéressante et nous aimons à croire que notre collaborateur occasionnel voudra nous renseigner de temps en temps sur ses applications.

Bien que nous soyons heureux de l'amitié de M. Mussolini pour notre pays, nous ne pouvons manquer à notre mission de défenseur des droits populaires ainsi que des intérêts suisses en Italie, compromis par des mesures politiques regrettables.

Petite Revue.

ÉTRANGER

Le nouveau cabinet allemand.

Le nouveau cabinet allemand a obtenu le vote qui lui était indispensable pour aborder la tâche définie par la déclaration ministérielle. Il a obtenu l'appui des socialistes, car M. Breitscheid a déclaré que, malgré le gouvernement de coalition proprement dit, il n'en est pas moins vrai qu'il est lié à d'importants partis. Les socialistes, en participant directement au gouvernement, veulent arriver à alléger la situation de la classe ouvrière. L'orateur se prononce évidemment pour l'évacuation des régions occupées et se félicite du fait que le gouvernement se soit catégoriquement déclaré pour la République et pour la Constitution de Weimar.

Par contre, les nationalistes sont méfiants. En effet, M. Westarp, dit que son parti sera un adversaire acharné du gouvernement s'il entend porter atteinte à la souveraineté des Etats. La méfiance qu'avait jusqu'ici le parti national allemand à l'égard du nouveau gouvernement s'est considérablement accrue. La déclaration gouvernementale n'a pas assez critiqué la politique de Locarno comme l'avaient fait les gouvernements précédents.

Le centre fait des réserves. Un représentant du Centre, M. le Dr Perlitius, déclare au nom du groupe qu'il renonce à prendre une position nette à l'égard de la politique générale du gouvernement. Ce parti formule un point de vue plus net dans bien des questions d'ordre économique ou religieux. Il aurait aimé la déclaration gouvernementale beaucoup plus catégorique sur divers points.

Quant aux autres partis, ils sont vite passés en revue. Les communistes déclarent que leur parti n'a aucune confiance en leur gouvernement. M. Scholz, du parti populaire allemand, demande la suppression

pure et simple de plusieurs ministères, entre autres ceux de l'économie publique, du travail, de l'agriculture, qu'il estime superflus. M. Leist, du parti populaire bavarois, dit que ses partisans attendent de voir le gouvernement à l'œuvre pour le juger.

L'impression qui résulte est que tout cela n'est que provisoire et que ce n'est, en somme, qu'après les vacances que le gouvernement du Reich prendra un caractère définitif. On peut aussi déduire qu'un gouvernement de gauche, dominé par les socialistes, ne consentira pas plus qu'un gouvernement dominé par le centre ou par la droite à donner à la Pologne, pour le maintien des frontières orientales fixées par les traités, des garanties supplémentaires à celles que comportent les accords de Locarno. Ces frontières ne seront pas modifiées par un coup de force, mais, pour le reste, l'Allemagne veut garder les mains libres et réserver l'avenir. Si les socialistes s'assurent de meilleures possibilités d'entente avec les partis moyens, il est à craindre que cette attitude ne facilite pas précisément la solution des grands problèmes que le gouvernement de Berlin entend poser bientôt.

Le cabinet formé par M. Hermann Müller a une attitude ferme sur la question de la défense du régime républicain sur la base de la Constitution de Weimar. C'est sous ce rapport-là qu'on peut estimer qu'il a gagné la partie et que son arrivée au pouvoir marque un réel tournant dans l'évolution du Reich. Il faudra néanmoins autre chose pour raffermir la confiance générale et garantir définitivement l'ordre européen.

En Europe orientale.

Vénizélos a formé son cabinet en quelques heures. Ce fait oblige à croire que sa combinaison était déjà faite depuis plusieurs jours. Il faut remarquer que son cabinet n'est pas exclusivement vénizéliste puisque le ministère de l'intérieur a été attribué à M. Zavitzianos et celui des communications à M. Chistomanos. Ces deux hommes d'Etat n'appartiennent ni l'un ni l'autre au parti vénizéliste et leur présence au gouvernement offre certaines garanties de contrôle pour la liberté, nécessaire à toute consultation normale du pays si l'on veut procéder à de nouvelles élections. Pour examiner les conséquences de cette crise, qui peuvent être très importantes, pour la politique intérieure aussi bien qu'extérieure, il faut connaître le programme du nouveau gouvernement. M. Vénizélos n'est pas très sûr de trouver la majorité devant la Chambre, majorité qui lui est sans doute indispensable pour pouvoir gouverner normalement. L'essentiel est que le changement de gouvernement se fasse sans que la Grèce connaisse de nouveau ces graves crises politiques dont elle a tant souffert avant et après la révolution et que le pouvoir nouveau puisse sauvegarder tous les résultats acquis par le sage administrateur que fut Zamais.

Heureusement, la crise s'est dénouée à Athènes. Mais, à Belgrade, elle vient de commencer. Le cabinet Voukichevitch a donné sa démission. Cette crise est la conséquence du drame qui s'est déroulé dernièrement lorsque le député monténégrin Raditch tua à coups de revolver deux députés croates et en blessa grièvement trois autres parmi lesquels le chef des paysans, M. Stephan Radich. Il est certain que le gouvernement n'a eu aucune responsabilité dans cette tragédie, mais les partis d'opposition profiteront de la situation. Le parti croate paysan ne voulut point se rapprocher du gouvernement et demanda la retraite du cabinet comme première condition de politique d'entente. Pourvu qu'au milieu de ces passions déchaînées, ne surgisse pas un différend grave entre Croates et Serbes, qui compliquerait une situation déjà très délicate. La situation politique de la Yougoslavie est dominée et commandée par la question de la ratification, par la Skoupehtina, des accords de Nettuno. Cette

ratification amènera une amélioration durable des relations entre l'Italie et la Yougoslavie. Cette initiative a été prise par les Serbes et on peut affirmer que c'est un acte de courage.

Il s'agit d'obtenir de tous les partis, surtout du parti paysan croate, qu'ils mettent fin à l'agitation populaire contre la ratification des accords de Nettuno et qu'ils subordonnent leurs intérêts particuliers aux intérêts de la nation. On peut s'attendre sans tarder à une solution.

A la S. d. N.

La séance de samedi matin de la conférence pour la suppression des prohibitions à l'exportation et à l'importation a été marquée par un débat assez vif soulevé par le délégué américain, M. Wilson.

Celui-ci s'est élevé contre la politique de réglementation du gouvernement français envers l'importation des films américains, réglementation qu'il considère comme contraire à l'esprit de la convention pour la suppression des prohibitions.

Le représentant de la France, M. Seruys, appuyé par les représentants de l'Allemagne, M. Trendelenburg, de l'Italie, M. di Noda, de l'Autriche, etc., s'est placé à ce point de vue que chaque Etat a le droit de défendre sa culture contre les civilisations étrangères.

La conférence ne s'est pas prononcée, mais tous les orateurs qui ont pris la parole ont montré que l'intervention américaine apparaissait injustifiée.

Hier, a eu lieu la séance publique pour l'examen en première lecture du texte de la convention.

Les relations universitaires.

La sous-commission des relations universitaires s'est réunie hier, lundi, à Genève.

Elle a pris connaissance du rapport sur l'enquête entreprise à la demande et avec l'appui financier de l'American Council of Educations au sujet des centres d'échange et d'accueil de professeurs et d'étudiants. L'ordre du jour de cette réunion comportait un examen des informations recueillies sur la question des échanges de professeurs ; la question de la publication d'un annuaire universitaire international ; la coordination des hautes études internationales ; un rapport sur la réunion des représentants des associations internationales des étudiants et un rapport sur la réunion des directeurs des offices nationaux de renseignements universitaires.

SUISSE

Les forces motrices de Klingnau.

On s'émeut beaucoup, dans la Suisse allemande, du projet de concession des forces hydro-électriques de Klingnau, près de l'embouchure de l'Aar, à une société germano-suisse. La moitié des actions seraient fournies par le canton d'Argovie, et le reste par les Forces motrices rhéno-westphaliennes, qui s'assureraient toute la livraison de l'énergie pendant 40 années. Ensuite de cette circonstance, la société allemande aurait, en fait, la haute main dans l'entreprise, et serait à même d'obtenir le courant à un prix plus bas que celui payé par les entreprises suisses.

Ce projet, qui vient d'être soumis au Grand Conseil argovien, se heurte à une vive opposition, et on lui en oppose un autre, où les deux groupes précités n'auraient chacun que le tiers des actions, le reste devant être attribué à des intéressés suisses, en tête desquels la Société de transfert des forces motrices. Au Palais fédéral, on favorise cette seconde combinaison, et des négociations sont en cours, à ce sujet, avec le canton d'Argovie. Il importe peut-être que l'opinion romande ne reste pas passive en présence de cette tentative d'emprise étrangère sur la seule catégorie de matières premières dont dispose la Suisse, et qu'elle manifeste la volonté de conserver les avantages que les conditions financières de la guerre nous ont valu sous ce rapport.

u bouquetin : quand
commencement de
petit. La montagne
pas pu la passer en
le brave garçon.
qui arrivait. Milio
peut-être revenu à
revenu ?
à Ceresole. Il était
loin.
a sour.
ont du cœur, ont dû
onsieur...
à encore un secret.
Je prends les mains
si j'étais un parent
la console de mon
us pas écrit, ton frère
des renseignements
craver le curé et le
n'avait pas l'air mé-
ariage ?
onsieur, à ce qu'il pa-
(A suivre).

l'étranger.
ger qui n'ont pas
nt pour 1928 sont
plus bref délai.
ph. Glasson, Bulle.

FRIBOURG

Le match de la Haye.

A la suite des éliminatoires, les deux groupes de tireurs désignés pour les matches de La Haye seront formés comme suit : Fusil : Hartmann, Zimmermann, Lienhard, Pelli, Tellenbach, Reich et Braissant. Pistolet : Dr Schnyder, Wiederkehr, Zulauf, Fischer, Revillod, de Budé, Blum et Schwab.

L'assassin de Donneloye.

Geiser a été transféré, samedi, des prisons d'Yverdon à Lausanne.

A 10 h. 34, il prenait place, entouré d'inspecteurs de la Sûreté, dans le rapide arrivant dans la gare de Lausanne à 11 h. 11.

Dès l'arrêt du convoi, solidement menotté, Geiser fut conduit au bureau de la Sûreté de la gare, puis, en taxi, au Service anthropométrique à la Cité et, de là, si nous sommes bien renseignés, aux prisons du Bois Mermet.

L'arrivée de l'assassin, tenue secrète, passa presque inaperçue. Il avait l'air moins déprimé qu'à son arrivée de Paris et sa mise laissait également moins à désirer.

Dans la presse.

L'*Appenzeller Zeitung*, à Hérissau, a célébré le 5 juillet, le centenaire de sa fondation. A cette occasion, le journal a publié un article rappelant ses débuts et son développement jusqu'à aujourd'hui.

L'école et la paix.

Quatre cent trente-cinq instituteurs du canton d'Argovie, tenant à tranquilliser l'opinion publique et à maintenir la confiance envers l'école, viennent, comme contre-manifestation à l'action d'un « comité argovien pour le développement de la paix », qui, récemment, approuva les principes antimilitaristes de quelques-uns de leurs collègues de Genève, de signer une déclaration exprimant leur conviction que rien ne doit être touché à l'institution de notre armée de milices et que l'école, sans s'occuper de la lutte politique quotidienne, doit se tenir et agir sur le terrain patriotique.

La fête fédérale de chant.

Favorisée par un temps superbe, cette fête s'est déroulée selon le programme fixé. La réception de la bannière fédérale commença d'abord par la jolie cérémonie d'Oron. C'est en effet un des bons usages de nos fêtes nationales que de marquer l'arrivée de la bannière fédérale sur le territoire du canton organisateur de la manifestation. Il y eut des discours nombreux, et un cortège en ville.

Les concours commencèrent vers les 3 h. Le président du Jury est M. Hoffmann, directeur de musique, à Aarau. Les sociétés de Fribourg et Romont ont été jugées dans l'après-midi du samedi. Le soir, la messe en fa majeur, de Bruckner, a été exécutée par le chœur de réception de la fête fédérale de chant. Le concours s'est poursuivi dimanche sans interruption, pour la deuxième catégorie. Lundi matin, c'était le tour de la quatrième catégorie, où les exécutions revêtent des difficultés très grandes.

C'est dans l'après-midi du samedi qu'eut lieu la réception des Suisses d'Amérique. La cérémonie, tout à fait intime, a été agréementée par plusieurs beaux chants du petit chœur de l'Union Chorale de Lausanne.

A Kloten.

Un accident s'est produit, samedi dernier, au champ de tir de Kloten, pendant un exercice de tir effectué d'un avion sur des cibles à terre. Le moteur de l'avion, piloté par le lieutenant Pieth, eut soudain des ratés. Le pilote s'efforça d'atterrir sur la place d'aviation, mais l'appareil tomba d'une hauteur de 20 mètres, environ. Le lieutenant Pieth fut légèrement blessé à la tête. On le transporta à l'Hôpital cantonal. L'avion est entièrement détruit.

Aux C. F. F.

Vendredi soir, à 8 h. 15, un voyageur, qui avait pris place dans un train venant de Lausanne et se dirigeant sur Brigue, lança imprudemment par la fenêtre, près du croisement de Saxon, une bouteille de bière. Cette dernière brisa une glace de l'automotrice de l'express venant en sens inverse et roulant à 90 km. à l'heure.

Le mécanicien, M. E. Mumenthaler, demeurant à Genève, atteint par de multiples éclats de verre, fut grièvement blessé. Obligé d'abandonner ses manettes, il les confia à son camarade qui conduisit le convoi jusqu'à Martigny, où il stoppa. Défaillants, les deux blessés contèrent leur aventure au chef de gare, qui fit appeler un médecin.

M. Mumenthaler, qui avait de profondes plaies au visage, à la poitrine, au cou, aux bras fut étendu sur une civière que l'on plaça ensuite dans un compartiment de deuxième classe du même train. Son compagnon a également pu prendre place dans le train.

En raison de cet accident, le direct Milan-Genève, emmenant les deux blessés, n'est entré en gare de Cornavin que samedi matin à minuit 27 au lieu de minuit 4.

A la demande du chef de gare de Martigny, une enquête a été immédiatement ouverte. Des policiers ayant interrogé les voyageurs ont réussi, à Brigue, à identifier le coupable qui a été arrêté.

Le projectile, lancé dans de telles conditions, arriva à une vitesse de 165 km. dans la glace. Quelques centimètres de plus et l'un ou les deux mécaniciens pouvaient être tués ou grièvement blessés. On se rend facilement compte au devant de quelle catastrophe aurait été le convoi, sans direction.

Nouvelles brèves.

Nouvelles politiques et diverses.

Le Sénat a voté tous les articles et l'ensemble du projet Loucheur, par l'unanimité des votants.

Un vapeur annonce par radio qu'il a aperçu l'appareil de Courtenay à 10 h. 18, le 9 juillet.

D'après un message du Spitzberg, on considère maintenant comme perdu un autre membre de l'équipage polaire du général Nobille : le capitaine Sora. Celui-ci avait été débarqué, il y a une quinzaine de jours, sur la Terre du Nord-Est avec dix chasseurs alpins. Le capitaine avait quitté sa petite troupe pour se mettre seul à la recherche du professeur Malgreen. On est sans nouvelles de lui depuis ce moment.

Malheurs et accidents.

Au Grand-Bornand, des voisins étaient venus faucher pour M. Claude Terrilat, 75 ans. Ne le voyant pas revenir à son travail, ils se rendirent à la maison. Le vieillard gisait inanimé sur le plancher. Il était mort.

A Riddes, depuis quelque temps, M. Vuillamoz, était atteint de neurasthénie. Brave ouvrier, il vaquait à ses affaires journalièrement. Vendredi matin encore, il avait travaillé au chantier. L'après-midi, il résolut d'en finir avec la vie. Il prépara un poison qu'il absorba ensuite. Un quart d'heure après il mourait.

Une effroyable tornade s'est abattue sur Varsovie. Une colonne de poussière et de fumée de 15 km. de long et haute de 300 mètres s'est jetée sur la ville en un formidable tourbillon, dévastant tout sur son passage. Dans les faubourgs, de nombreuses maisons se sont écroulées et les arbres ont été déracinés par centaines. Dans les camps d'aviation, une trentaine d'appareils ont été détruits.

D'après un message « Exchange Telegraph », de Sofia, le premier ministre bulgare, M. Liapchev, a déclaré au Parlement que les

— Je ne crois pas, monsieur. Cependant, elle a mis un couvert sur la table. Des pommes de terre cuisent dans la marmite. Elle a tiré la ficelle qui retient un jambon sous le manteau de la cheminée.

— Il faut manger, monsieur.

— Et toi ?

— Je vous servirai, je mangerai après.

Elle est toute humiliée et honteuse. Je ne puis la décider à partager le repas qu'elle m'offre. Elle ne veut être qu'une servante. Je la reconforte de mon mieux et lui arrache la promesse de m'avertir du retour fraternel. Je reviendrai les voir tous deux. Il y a bien des moyens de contraindre un homme à épouser une honnête fille qui, jusque dans sa maternité illégitime, garde un air de vierge, s'il n'est pas une canaille ou un goujat...

IV

Le réclé.

Josette n'eut pas à m'avertir du retour de son frère. Quinze jours plus tard environ, vers le début d'octobre, Michel Gallice débarqua dans mon cabinet de travail de la rue Croix-d'Or, à Chambéry. C'était à la tombée de la nuit, quand on hésite encore à donner de la lumière. Je l'accueillis avec cordialité, d'autant plus cordialement que je le croyais à juste titre préoccupé de ses ennuis de famille. Comme il répondait peu à mes questions et comme je le voyais mal dans l'ombre envahissante, je tournai le bouton de la lampe électrique et son visage m'apparut brusquement, en pleine clarté. Il eut l'air de se débattre contre ce réflecteur, à la façon d'un papillon de nuit aveuglé par un phare. Mais j'avais déjà lu dans ses yeux fiévreux, sur son front qui, trop lourd, se penchait, sur toute son expression fatiguée, ravagée, soudainement vieillie, la trace de pensées ou peut-être d'événements si sombres que je me levai de mon bureau et vins à lui qui s'était dressé comme pour se mettre à l'abri au-dessus de l'abat-jour.

— Voyons, mon petit, lui dis-je en mettant la main sur son épaule qui est plus haute que la mienne, que s'est-il passé ?

Il se déroba vivement ?

— Mais rien, monsieur l'avocat.

Et il se mit à rire, d'un mauvais rire félé et faux qui n'aurait pu tromper personne ?

— Que voulez-vous qu'il se soit passé ?

Je ne voulais point le contraindre aux confidences. Je battis donc en retraite et me contentai de lui demander sur le ton le plus naturel :

— Tu venais me voir ou me consulter ?

Après une assez longue hésitation, il avoua :

— Vous consulter, monsieur l'avocat.

— Eh bien ! je t'écoute.

Une fois encore, il hésita. Le secret professionnel ne rassure pas toujours les clients. Espérait-il me donner le change en me posant timidement ce problème ?

— Quand on a tiré des bouquets en Italie, est-ce qu'on peut vous poursuivre en France ?

— Pour un délit de chasse, non : il n'y a ni extradition, ni droit de suite.

— Extradition, qu'est-ce que ça veut dire ?

— Extradition, c'est la remise d'un criminel au gouvernement étranger dont il dépend et qui le réclame. Un Italien, par exemple, commet un crime en Italie et passe la frontière : le gouvernement italien réclame son extradition et la France lui livre l'accusé.

— Ah ! elle lui livre l'accusé ? Et si c'est un Français qui commet un crime en Italie, est-ce que la France le livre aussi ?

— Non : l'Italie transmet la plainte par voie diplomatique et l'instruction est ouverte en France, avec commission rogatoire à la justice du territoire où le fait s'est accompli.

dégâts occasionnés par les récents tremblements de terre en Bulgarie sont évalués par les experts à un milliard de levas, soit 180 millions de francs.

— Le transport « Angamos » de la marine marchande du Chili a fait naufrage dans le golfe d'Anaco. 150 marins ont été noyés.

D'après les dernières informations du transport « Angamos », cinq membres seulement de l'équipage auraient été sauvés.

— A Dortmund, un accident s'est produit au cours de la réception des aviateurs du BREMEN : Une auto de la police ramenait un groupe d'agents du camp d'aviation, quand la direction se rompit. L'auto pénétra dans un groupe de personnes. Trois d'entre elles ont été grièvement blessées et une légèrement. L'un des blessés a succombé peu après l'accident.

Crimes et délits.

Pendant la nuit de samedi à dimanche, des individus ont pénétré dans un cimetière d'un village, situé près de Metz, où ils ont saccagé une dizaine de tombes, arrachant des fleurs, brisant des couronnes, les plaques de marbre. Le caractère de cette profanation est tel qu'on se demande si ce n'est pas l'œuvre d'un fou.

— A Reims, une jeune fille de 16 ans, tisseuse, orpheline de père, fut pendant la guerre, avait perdu dernièrement sa mère, qui était morte de chagrin. Depuis lors, bien que vivant avec ses grands-parents, elle était devenue neurasthénique. Elle s'est jetée dans un canal où son corps vient d'être retrouvé.

— A Chambéry, on a trouvé mort sur la route un boucher des environs, M. Théophile Blanc, dit L'Anglais, âgé de 45 ans. Le cadavre portait de multiples blessures : crâne défoncé, face mutilée, œil arraché. On croit qu'il s'agit-là d'une vengeance. La victime était en procès avec un de ses voisins et, de plus, en instance de divorce.

FRIBOURG

Exposition canine nationale.

Les derniers préparatifs de l'Exposition Canine nationale, qui aura lieu à Fribourg, samedi et dimanche prochains, permettent d'augurer un plein succès de cette intéressante manifestation. 400 chiens, appartenant à 59 races différentes, seront exposés, notamment une très belle collection de chiens du Saint-Bernard. 46 inscriptions sont parvenues au Comité d'organisation pour les courses de lévriers. Le concours de chiens policiers aura lieu sous le patronage de la Section de Fribourg du club suisse des chiens policiers, sous la présidence de M. de Boccard, commandant de gendarmerie. Plusieurs remarquables sujets des cantons de Vaud et de Berne participeront à cette manifestation.

Ajoutons que les courses de lévriers sont un sport des plus populaires, soit en France, en Allemagne et dans notre pays. Le prix d'entrée sera très modeste.

Chronique de la Veveysse.

Nécrologie.

La mort frappe toujours et n'épargne personne. Mardi, on ensevelissait une noble figure châteloise, Mme Vve Genoud-Marilly, mère de feu M. Oscar Genoud.

Mercredi, de nombreux amis accompagnaient au champ du repos M. Ernest Genoud-Cadet, âgé de 62 ans.

Le travail fut leur vie.

A toutes ces familles douloureusement atteintes, nous présentons nos condoléances émuës.

En attendant la pluie.

Grâce au temps superbe dont nous jouissons, les foins au bas sont terminés et nos braves campagnards ont établi leur quartier dans les « fenils », à la montagne, et, pendant quelques jours, ils dormiront sur le foin frais. Si le temps est propice, les « maigres » seront rapidement rentrés.

Pendant ce temps, nos sociétés travaillent ; la Société de Gymnastique se prépare fébrilement pour la Fête fédérale de Lucerne et l'U-

ments si sombres que je me levai de mon bureau et vins à lui qui s'était dressé comme pour se mettre à l'abri au-dessus de l'abat-jour.

— Voyons, mon petit, lui dis-je en mettant la main sur son épaule qui est plus haute que la mienne, que s'est-il passé ?

Il se déroba vivement ?

— Mais rien, monsieur l'avocat.

Et il se mit à rire, d'un mauvais rire félé et faux qui n'aurait pu tromper personne ?

— Que voulez-vous qu'il se soit passé ?

Je ne voulais point le contraindre aux confidences. Je battis donc en retraite et me contentai de lui demander sur le ton le plus naturel :

— Tu venais me voir ou me consulter ?

Après une assez longue hésitation, il avoua :

— Vous consulter, monsieur l'avocat.

— Eh bien ! je t'écoute.

Une fois encore, il hésita. Le secret professionnel ne rassure pas toujours les clients. Espérait-il me donner le change en me posant timidement ce problème ?

— Quand on a tiré des bouquets en Italie, est-ce qu'on peut vous poursuivre en France ?

— Pour un délit de chasse, non : il n'y a ni extradition, ni droit de suite.

— Extradition, qu'est-ce que ça veut dire ?

— Extradition, c'est la remise d'un criminel au gouvernement étranger dont il dépend et qui le réclame. Un Italien, par exemple, commet un crime en Italie et passe la frontière : le gouvernement italien réclame son extradition et la France lui livre l'accusé.

— Ah ! elle lui livre l'accusé ? Et si c'est un Français qui commet un crime en Italie, est-ce que la France le livre aussi ?

— Non : l'Italie transmet la plainte par voie diplomatique et l'instruction est ouverte en France, avec commission rogatoire à la justice du territoire où le fait s'est accompli.

nion Chorale forme ses différents comités de la prochaine fête cantonale de chant, en mai prochain.

Incendie.

Un incendie, dû à une étincelle tombée de la cheminée, éclatait, mardi à 11 h. 30, dans le bâtiment de M. Albert Genoud, de Vuavre et habitait par M. Camille Genoud, sis derrière la Croix-Blanche, à Châtel. Les pompiers, sitôt alarmés, purent rapidement circonscire le feu ; mais le toit et les combles sont détruits et l'eau a causé de sérieux dégâts.

Pour chasser les mouches.

Le même jour, dans l'après-midi, on ne sait pour quelle cause, le même propriétaire brûlait un char de foin, en face de la halte de Prayoud ; meilleur moyen de chasser les mouches !

Auto contre un arbre.

M. Eustis G., dresseur de chiens, au Mont-Pélerin, conduisait, dimanche soir, avec sa voiture, une superbe Torpédo, deux amis à la gare de Palézieux. Arrivé en dessous du village de Bossonens, la voiture, qui roulait à forte allure, heurta un arbre et fit un tête à queue complet. Les trois occupants furent projetés sur la route et furent relevés et soignés par un docteur, qui passa à ce moment. Ils sont tous trois bien mal en point et la voiture est complètement hors d'usage.

GRUYÈRE

L'Harmonie de Monthey.

Comme il avait été annoncé, cette société nous est arrivée dimanche dernier vers 10 heures. Le Corps de musique de la Ville de Bulle l'attendait au Tirage. A l'arrivée des autocars, nos musiciens jouèrent un de leurs pas-redoublés les plus entraînants pendant que des délégués installaient nos hôtes dans l'emplacement de la kermesse. Après avoir fait connaissance et bu le verre de l'amitié, M. Sudan, secrétaire du Corps de musique, prit la parole pour saluer cette société-sœur. Nous nous plaignons à reproduire son discours de bienvenue qui fit la meilleure impression.

« J'ai le grand plaisir, au nom du Corps de musique de la Ville de Bulle, de vous saluer et de vous présenter les plus chaleureux souhaits de bienvenue en terre gruyérienne et dans son chef-lieu.

Si nous n'avons pas eu jusqu'ici l'avantage d'entretenir avec l'Harmonie de Monthey des relations d'intimité, nous connaissons, du moins, par la renommée, l'excellente Société que nous sommes heureux et fiers d'accueillir aujourd'hui dans les murs de notre cité.

Que le contact que nous prenons en ce moment cimenter une amitié solide entre l'Harmonie de Monthey et le Corps de musique de la Ville de Bulle. Je vous félicite de la bonne idée qui vous a dicté de choisir comme but de votre course notre modeste et tranquille Gruyère et de profiter de la circonstance pour hier connaissance avec la Musique de son chef-lieu.

Vous avez eu raison, Messieurs, de penser que, partout, les musiciens sont des frères. C'est comme tels que je vous salue d'abord au nom de l'art sublime que nous cultivons en commun. Je vous salue encore comme Valaisans. Le Valais et Fribourg sont frères plus que certains des autres cantons confédérés et Monthey et Bulle ont raison, par l'intermédiaire de leurs sociétés, de se donner la main.

Je forme des vœux, Messieurs, pour que la journée que vous allez passer chez nous soit belle, et marque dans vos annales une des plus belles pages. Nos montagnes ne sont point imposantes comme les vôtres, mais l'écho des cuivres s'y répète comme dans vos profondes vallées. Les cimes que vous voyez ne se perdent point

— Je croyais que, la frontière franchie, on ne pouvait plus rien contre vous.

— Votre crime vous suit.

— Votre crime vous suit. Le pauvre petit le savait bien que son crime l'accompagnait. Tout le trahissait, le regard, le maintien, le mouvement des mains qui pétrissaient le chapeau de feutre, et les questions même. En voilà un qui ne résisterait guère à la pression d'un juge d'instruction ! Il était encore trop jeune, trop franc, et trop honnête pour mentir. Je voulais l'achever et hasarder à brûle-pourpoint :

— Tu reviens de Ceresole ?

Il recula comme si je lui faisais du tort et balbutia, pour raffermir ensuite sa voix tant bien que mal :

— Moi, non. J'ai chassé le bouquetin dans la montagne. J'en ai même tué un. Un beau.

Et là-dessus, il s'assit, écrasé sous le poids de sa chasse. Il ne fallait que le laisser venir sans le presser, et il vint en effet, après un court silence :

— Et ces machines-là, est-ce bien long, monsieur l'avocat ?

Je le fis expliquer. « Ces machines-là », c'était la transmission, d'une nation à l'autre, d'une plainte criminelle.

— Pas très long : quelques jours. Le temps de porter le dossier du ministère des Affaires étrangères au ministère de la Justice.

— Quelques jours ? Bon !

Comme si ma réponse le délivrait, il se releva, léger, prêt à partir. Et il me donna ce semblant de justification.

— Vous comprenez, monsieur l'avocat : j'ai peut-être blessé un garde en chassant le bouquetin.

— Alors, tu ne ferais pas mal de laisser passer du temps.

(A suivre).

FEUILLETON de « LA GRUYÈRE »

— 0 —

Le Cœur et le Sang

par

Henri BORDEAUX.

— 0 —

— Et pourquoi donc ? N'aie pas peur.

— Il est... il est déjà fiancé.

— Fiancé, mais pas marié ?

— C'est tout comme. Fiancé à l'église, monsieur, devant les parents, devant le monde.

— Cela peut se défaire, Josette.

— Est-ce possible ?

Elle a relevé la tête vers moi, comme si elle m'implorait, comme si je pouvais lui offrir le salut. Les yeux de myosotis sont presque décolorés : la couleur a fondu sous les larmes. Je lis sur son visage creusé la soumission de la femme au destin, au malheur, à l'amour. Par pitié, j'ajoute donc :

— Des fiançailles ne sont pas un mariage. On les rompt. Michel, après son premier voyage, est reparti ?

— Oui, tout dernièrement.

— As-tu de ses nouvelles ?

— Non, il n'écrit pas.

— Cette fois, il pensait retrouver Milio Mis-

sa ?

— Il est reparti sans rien me dire.

— Toujours pour la montagne ?

— Toujours pour la montagne.

— Et qu'a-t-il emporté ? Son pistolet, son sac et le fusil de ton père ?

Elle incline le menton en signe d'approbation.

— Le fusil ? Tu es sûre ? Est-ce pour chasser le bouquetin ?

dans l'in-

calmes c-

lève mo-

prospéri-

de l'ami-

accord c-

M. Fra-

pondit e-

Il dit la-

naissance-

bonnes p-

plaudiss-

ciétés fi-

rent au

Une f-

Promena-

dition an-

régalm-

Monthey-

pièces v-

mier m-

Pierre I-

justesse-

excellen-

c'est nou-

sont enc-

prodiges-

Bizet, et

Cette d-

difficult-

Les élog-

rissaient-

musicien-

vrai rég-

vivement-

Le ba-

Au cour-

furent e-

deux so-

kermess-

gés vers

Comm-

tre préc-

riennes-

che der-

Les a-

bonne p-

geoisés-

avaient

bres les-

travail

lée. Ceu-

gin, se-

membre-

person-

Dès 2-

parents comités de chant, en mai

celle tombée de la h. 30, dans le bâtiment de Vuavre et hab. sis derrière la pompier, sitôt circonscrit le feu; et détruits et l'eau

ouches. s-midi, on ne sait propriétaire brèche de la halte de chasser les mou-

arbre. hien, au Mont-Pé-ir, avec sa voiture, amis à la gare de du village de Bos-ait à forte allure, à queue complet. jetés sur la route ar un docteur, qui nt tous trois bien est complètement

GRUYÈRE

Monthey.

annoncé, cette so- manche dernier de musique de la u Tirage. A l'ar- musiciens jouèrent les plus entrai- égés installaient ment de la ker- naissance et bu lan, secrétaire du parole pour sa- nous plaisons de bienvenue sion.

u nom du Corps e Bulle, de vous r les plus chaleu- en terre gruyé- eu.

jusqu'ici l'avan- armonie de Mon- té, nous connais- nommée, l'excel- lentes heureux et ui dans les murs

ns prenons en ce té solide. entre e Corps de mu- Je vous félicite s a dicté de choi- ours notre mo- re et de profiter tier connaissance chef-lieu.

essieurs, de pen- sions sont des frè- que je vous l'art sublime que n. Je vous salue Le Valais et Epi- e certains des au- Monthey et Bulle laire de leurs so- ain.

essieurs, pour que passer chez nous vos annales une es. Nos mon- santes comme les uivres s'y répète es vallées. Les ci- se perdent point

ère franchie, on ne is.

auvre petit le sa- ompagnait. Tout le tien, le mouvement chapeau de feutre, il n'y a qui ne résis- d'un juge d'instruc- une, trop franc, et Je voulais l'achever at ?

laisais du tort et suite sa voix tant

bouquetin dans la un. Un beau. asé sous le poids de e laisser venir sans fet, après un court ce bien long, mon-

machines-là», c'é- tion à l'autre, d'une

es jours. Le temps sistrés des Affaires Justice.

délivrait, il se re- il me donna ce sem- sieur l'avocat : j'ai en chassant le bou- mal de laisser pas-

(A suivre).

dans l'immensité, mais elles sont douces et calmes comme le pays qui les porte. Je lève mon verre à votre santé, à votre prospérité et à l'avenir de la délicate fleur de l'amitié que nous allons d'un commun accord cultiver aujourd'hui.

M. Franc, de l'Harmonie de Monthey, répondit en termes très aimables et délicats. Il dit la joie de tous de pouvoir faire connaissance avec le Corps de musique. Ses bonnes paroles furent saluées par des applaudissements répétés. Puis, les deux sociétés firent le cortège en ville et se rendirent au kiosque pour le concert.

Une foule nombreuse se pressait sur la Promenade pour entendre la belle audition annoncée. Elle fut, pour tous, un vrai régal musical. C'est que l'Harmonie de Monthey avait mis à son programme des pièces vraiment de résistance. Dès le premier morceau, « Le Roi des Aulnes », de Pierre Benoît, chacun était frappé par la justesse, la préparation sérieuse de cette excellente société. Une Harmonie, à Bulle, c'est nouveau ! Nos amis de Monthey se sont encore fait applaudir dans l'« Enfant prodigue », de Debussy. « L'Arlésienne », de Bizet, et « Vaisseau fantôme », de Wagner. Cette dernière ouverture, aux grandes difficultés fut donnée d'une façon admirable. Les éloges à l'égard de l'Harmonie ne tarissaient pas parmi le public. Ces excellents musiciens nous ont procuré, dimanche, un vrai régal musical. Nous les en félicitons vivement et nous les en remercions.

Le banquet eut lieu à l'Hôtel des Alpes. Au cours du dîner, d'excellents sentiments furent échangés par les porte-parole des deux sociétés. Après une petite visite à la kermesse du Tirage, nos amis se sont dirigés vers le col des Mosses.

Un ami de la Musique.

Gymnastique.

Comme nous l'avons annoncé dans notre précédent numéro, nos sections gruyériennes de Bulle et de Broc ont eu, dimanche dernier, leur inspection de section.

Les autorités cantonales, soucieuses de la bonne préparation de nos sections fribourgeoises en vue de la Fête fédérale, avaient délégué quelques-uns de leurs membres les plus qualifiés pour venir juger le travail accompli pendant la période écoulée. Ceux-ci, MM. Strub, président, E. Progin, secrétaire, étaient accompagnés d'un membre du comité cantonal bernois dans la personne de M. Fivaz, de Bienne.

Dès 2 h. 30, sur la place du Marché, chaque section défila tour à tour pour l'exécution des marches et des préliminaires. Quelques petites modifications et corrections ont été faites, nos gymnastes ne possédant pas encore le rythme nécessaire des mouvements souples et gracieux, imposés par la commission technique fédérale. Les sauts furent assez bien préparés et seront pour une bonne part le point d'appui des petites sections : ils sont très simples et, avec un peu d'entraînement, on peut arriver à obtenir une excellente note. Quant aux exercices libres, barres et reek, le jury a été unanime à déclarer que ceux-ci sont d'une sérieuse difficulté et qu'ils contribueront puissamment à relever l'ensemble si celui-ci pour une cause ou l'autre ne devait pas être régulier.

Ajoutons que nombre de curieux qui suivaient les évolutions de nos gyms goûtaient fort les préliminaires exécutés avec un ensemble parfait par nos deux sections. Après l'inspection, une petite réunion eut lieu à la halle de gymnastique. A cette occasion, M. Fivaz donna diverses recommandations en vue de la tâche qu'il reste à faire pendant les 15 derniers jours qui nous séparent de la fête. M. Strub prit également la parole et remercia vivement l'Association cantonale bernoise, par l'entremise de M. Fivaz, d'avoir répondu si amicalement à la demande de M. Strub afin d'envoyer un de ses membres comme jury.

Moniteurs et gymnastes ont fourni un travail considérable et sont en droit d'attendre un beau succès à la grande joute des gymnastes suisses. Espérons que le résultat correspondra à l'effort.

M. Zg.

La Société de médecine.

Dimanche à eu lieu, à Bulle, la réunion de la Société cantonale de médecine. Une séance s'est tenue dans une salle particulière de l'Hôtel du Cheval-Blanc, sous la présidence de M. le Dr Plancherel. Nous savons que le secrétaire de cette société est M. le Dr Morard. Notons, en passant, que le doyen des médecins fribourgeois est M. le Dr Remy, de Bulle, qui porte allégrement ses 80 ans. Après avoir liquidé les questions de l'ordre du jour, les hommes de la Faculté ont pris place sur la splendide et confortable terrasse de l'Hôtel du Cheval-Blanc pour le banquet. Un menu choisi, dont M. Robadey a le secret, fut servi. Chacun s'en retourna emportant de la petite randonnée en Gruyère le meilleur souvenir. Ils étaient au nombre de 26.

Les visiteurs.

Samedi et dimanche dernier, l'on a pu constater une affluence très grande de visi-

teurs dans notre contrée. Plusieurs sociétés ont passé la nuit dans nos hôtels. Samedi, la forte société de Lostorf, près de Schönenwerd, Soleure, présidée par un enfant du pays, M. Débieux, se rendait aux Rochers de Naye. Elle s'arrêta en notre ville et prit son repas de midi à l'Hôtel du Cheval-Blanc.

Apprentis de commerce.

Dans la liste des apprentis de commerce ayant subi leurs examens de fin d'apprentissage, nous relevons le nom de M. Willy Müller, chez MM. Binz frères, à La Tour. Ce candidat a obtenu le 4me prix ex-aequo. Nos félicitations.

Audition de musique religieuse donnée par le chœur paroissial de Bussy.

Cette audition, donnée dans l'église paroissiale, s'ouvrit par un morceau d'orgue, de l'abbé Delépine, exécuté par M. Beaud, organiste. L'instrument centenaire du célèbre facteur Aloys Mooser est maintenant dans un état d'infériorité sur plusieurs points vis-à-vis d'autres orgues de la contrée. Pourtant, il fut un instrument remarquable, pour son époque, dans la première moitié du siècle passé, si nous en croyons l'avis tout à fait autorisé de Frantz Liszt, de passage à Bulle, avec Georges Sand, en retour de leur célèbre voyage à Chamonix. Le vieil instrument devra être rendu pneumatique pour permettre les facilités de registration et de combinaisons de tous les instruments modernes.

Le chœur mixte de Bussy est bien au-dessus de la plupart de nos sociétés de campagne par la valeur de ses exécutions. Pour qui connaît le travail et la patience que nécessite la préparation des chœurs d'une chorale villageoise, le résultat obtenu à Bussy est merveilleux. Apprendre les rudiments de la musique aux chanteurs, quand ce travail n'a pas été exécuté à l'école primaire (ce qui est moins souvent le cas maintenant qu'autrefois), corriger l'accent du terroir, parfois fort accentué, voilà déjà qui nécessite un rude travail. Le chœur de Bussy chante juste (nous aurons à faire une petite remarque sur ce point-là) et garde le ton initial donné par l'orgue. La mesure est bien observée dans les pièces compliquées, au point de vue rythmique et la prononciation est très bonne. Nous n'avons pas besoin de dire que le choix des pièces exécutées était excellent.

Encore une fois, nous sommes émerveillés des résultats obtenus par M. Frossard et son chœur paroissial.

Si nous nous plaçons maintenant au point de vue purement artistique, sans tenir compte de plusieurs facteurs, qui font qu'on ne peut demander la perfection à une société villageoise, nous aurons plusieurs remarques plus ou moins graves à formuler.

Ce chœur de 75 chanteurs manque de puissance, de sonorité, de fond. L'équilibre des voix n'existe pas ; les basses sont trop fortes, d'une sonorité assez étouffée, mais tout à fait trop sourde.

Les voix de ténor ne sont pas timbrées, toutes les notes élevées étaient prises à voix de tête. Les altos sont trop faibles et manquent de ce velouté, de cette rondeur qui fait leur charme. Les sopranos étaient dominés par deux ou trois voix à sonorité trop dure et trop cassante et qui n'étaient quelquefois pas ce qu'il y a de mieux au point de vue justesse. Les thèmes, enfermés dans la trame polyphonique ne ressortaient pas assez et l'interprétation générale manquait d'élan.

Lors du dernier concert du chœur de Bussy, à Estavayer-le-Lac, les diverses productions ont été coupées par des soli de ténor et encadrées par des pièces d'orgue de valeur.

Pourquoi le concert de dimanche n'a-t-il pas été organisé ainsi à Bulle ? X.

ETAT-CIVIL DE BULLE

Naissance.

1928. — Juin 19. — Perrotet Alfred-Charles, fils de Aimé, de Gumefens, et de Julie, née Charrière.

21. — Pichonnaz Louis-Casimir, fils de Hilaire, commis aux C. E. G., de Pont (Veveyse) et de Madeleine, née Moret.

Décès.

Jun 14. — Buchs Joseph, agriculteur, de Bulle, Marsens et Bellegarde, veuf de Véronique, née Gauderon, 80 ans.

17. Dättwiler Walter, fils d'Auguste, de Bâle et Staffelbach, 12 ans.

Mariages.

Jun 21. — Deillon Louis, de La Joux, et Rime Marie, de Charney, les deux domiciliés à Bulle.

Dernière Heure

Au Palais-Bourbon. — La dernière séance de la session a été marquée par un vif incident. Au sujet de l'emprunt roumain, M. Bergery interpella. M. Poincaré répondit qu'il n'était pas M. Bratiano. C'est alors que se produisit l'incident. Des paroles agressives furent échangées.

Un faubourg du Trentin incendié. — Un violent incendie qui dura près de 24 heures, a détruit un faubourg de Spazio. Le feu a pris naissance dans un grenier, où un garçonnet, imprudemment, fit flamber un tas de paille. Les flammes se propagèrent rapidement et un certain nombre de bâtiments furent détruits.

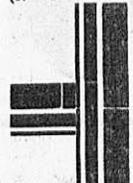
Une vieille femme succomba et un enfant fut grièvement brûlé. La plus grande partie de la population se trouvait aux champs. Onze familles sont sans abri. Les dégâts atteignent un demi-million de lires.

Editeur responsable : Alph. Glasson, Bulle.

L'EGGLISANA contient les sels minéraux de la source d'Eglisau, si précieux pour nos organes. Cette particularité donne une valeur spéciale à l'EGGLISANA comparative-ment aux autres boissons sucrées. L'EGGLISANA peut être consommée en n'importe quelle saison, grâce à son goût agréable et à ses qualités rafraichissantes incomparables.

(N° 1880 d'environ 3000 lettres de reconnaissance)

...Nous sommes très satisfaits de votre Sykos et le recommanderons partout*. Mme K., à Z.



Sykos, café de figues, 250 gr. -50.
Virgo, surrogat de café, 500 g. 1.50
NAGO, Olten.

On demande un domestique de campagne

entrée de suite. S'adresser à Publicitas, Bulle sous P. 1618 B.

ASSURANCE POPULAIRE

de la

Société Suisse d'assurances générales sur la vie humaine à ZURICH

Mutualité absolue; Assurances mixtes et dotales sans examen médical, jusqu'à fr. 5000.—; Assurances populaires pour adultes et enfants.

Agence principale pour le canton de Fribourg :

A. MONFERINI, Bulle

Avenue Victor Tissot. — Téléphone N° 72.

Agents professionnels : E. KAMMERER, J. PUGIN, à BULLE; E. Helfer, à Courlevon; A. Fontana, à Courgevoux; L. MABBOUX, A. GREMION, à FRIBOURG.

Soumissions

La Société de laiterie de MORLON met en soumission la confection de bassins en ciment.

Pour voir les travaux et prendre connaissance des conditions, se rendre au local de la laiterie **vendredi 13 juillet à 10 h. du matin.** Déposer les soumissions jusqu'au samedi soir à 6 heures chez **M. Firmin GRANDJEAN, président, laiterie de MORLON.**

Soumission

Le Conseil communal de Le PAQUIER met en soumission la fourniture d'un corbillard.

Les offres devront parvenir chez **M. GILLET, syndic, jusqu'au 31 juillet, à 8 heures du soir.**

Par ordre : *Le Secrétaire.*

A VENDRE

à bas prix une **poussette anglaise** en bon état. S'adresser à Publicitas Bulle, sous P. 7474 B.

Cyclistes, attention !

pneus MICHELIN à 5 et 6 fr. chambres à air fr. 2.80, ainsi que **VÉLOS neufs et occasions.** P. 1287 B.

SAUDAN Fils près de l'usine Bochud. Réparations, accessoires — BULLE —

On cherche

pour de suite,

un bon vacher

pour soigner 10 vaches.

Ecrire avec prétentions à **E. BENNINGER, La Pacottaz, St-LÉGIER s/ Vevey.**

Sommelière

cherche place si possible en ville. S'adresser à Publicitas Bulle, sous P. 1618 B.

Pour 20 grs. de café colonial



10 grs. de Franck Spéciale, voilà qui vous donne 1 litre d'excellent café.

Nous avisons les abonnés qui n'ont pas acquitté le montant du deuxième semestre 1928 que nous mettrons en circulation, vendredi 11 courant, les cartes de remboursement. Prière de leur réserver bon accueil. Administration de La Gruyère.

Le succès formidable

obtenu auprès de notre clientèle par notre vente de

SOLDES D'ÉTÉ

est la preuve certaine que nous offrons des avantages réels.

Seulement des articles indispensables dans chaque ménage!

HATEZ-VOUS de faire vos achats, car journallement les occasions s'épuisent.

Jeudi 12 juillet DERNIER JOUR de notre Vente de SOLDES D'ÉTÉ

AU LOUVRE -- BULLE --

La plus importante maison d'assortiment de la région.

Vente de pâturage.

La soussigné met en vente par voie de soumission son pâturage de la RISCHERNE, de la contenance d'environ 100 poses, dont la moitié en pâturage et la moitié en forêt, contenant environ 2000 m² de bois en partie exploitable.

Pour voir le bois, le propriétaire sera à la disposition des amateurs le 1er août et les soumissions lui seront adressées jusqu'au 1er octobre.

Louis THÉRAULAZ, à Villaret, LA ROCHE.

HUPMOBILE

Course Nationale des Alpes

organisée par

l'Automobile-Club d'Allemagne 1928

La voiture HUPMOBILE 6 Cyl. nouveau type „of Century“ strictement de série vient de se placer au rang d'honneur dans la Course nationale des Alpes 1928, organisée par l'Automobile-Club d'Allemagne - - Dans ce parcours très difficile de **3.000 km.** de routes accidentées :

Monsieur Heinz. HINTERLEITNER qui conduisait la voiture Hupmobile 6 cyl. s'est classé magnifiquement en gagnant :

1. la petite médaille d'or de l'Automobile-Club d'Allemagne.
2. la coupe d'honneur de l'Automobile-Club d'Allemagne avec médaille d'or.
3. la plaquette or de la Course du Reich et des Alpes.

Comme toujours

HUPMOBILE supérieure à toutes

Agents pour les cantons de Fribourg et Vaud :
AMÉRICAN CARS LTD, Grand Chêne 9, LAUSANNE

Comte de MORAND, directeur.

P. 30495 X.

Agence générale pour la Suisse :

SAVSA S. A. Charles Nigg, administrateur, rue Barton, 3, GENÈVE.

EXPOSITION NATIONALE CANINE

(pour chiens à toutes races)

FRIBOURG — les 14 et 15 juillet 1928 — FRIBOURG

dans les Halles fermées de Pérolles, (vis-à-vis de la Faculté des Sciences)

Samedi 14 juillet 8 h. ouverture de l'Exposition et Jugements. 19 h. 30 Fermeture de l'Exposition.

Dimanche 15 juillet 8 h. Ouverture de l'Exposition.
11 h. 25 à 12 h. Corso des chiens ayant obtenu un premier prix, sur l'emplacement de l'Exposition.

Dès 14 h. 30. Courses de lévriers et démonstrations de chiens de police.
18 h. Fermeture de l'Exposition. P. 13.303 F.

Cantine sur l'emplacement de l'Exposition. Concert par la Musique de Landwehr.

COMMUNE DE BROU

Location de la scierie

La Commune de BROU met en location, par voie de mises publiques et pour le terme de trois ans, à partir du 1^{er} novembre 1928, sa scierie communale avec ses dépendances.

Les mises auront lieu le **samedi 21 juillet courant, dès 2 h. de l'après-midi**, dans une salle particulière de l'Hôtel de Ville.

Les conditions de locations pourront être consultées au bureau communal et seront lues avant les mises.
Brou, le 5 juillet 1928.

Par ordre: Le Secrétaire communal.

A LOUER

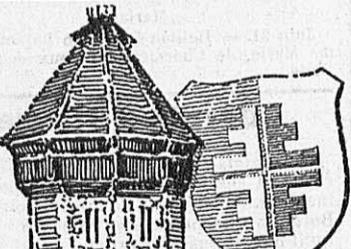
en ville, pour de suite ou date à convenir, APPARTEMENT de 2 chambres, cuisine et dépendances, remis à neuf.

S'adresser à Publicitas, Bulle, sous P. 1612 B.

A VENDRE

5 porcs de 6 mois et demi et 2 de 9 mois, une partie de sujets de montagne.

S'adresser à CASTELLA Joseph, rue du Moléson, BULLE.



Fête fédérale de GYMNASTIQUE LUCERNE
20-24 JUILLET 1928

TRAVAUX D'IMPRESSION
en tous genres
à l'IMPRIMERIE DU JOURNAL

ŒUFS, tout l'été grâce au



Aliment concentré extra. Faites un seul essai et vous verrez le résultat.
En vente dans tous nos dépôts, à défaut envoi franco (sacs en sus) du Parc avicole, Gland. B 827 L
10 kg., 5.80 ; 50 kg., 23.75 ; 25 - 12.50 ; 100 - 45.—

FORD 1927.

Torpédo 4-5 places. Démarrage et éclairage électr., compteur, pont avec double capote, roulé 3800 km., état de neuf, à céder à Fr. 2400.—, cause non emploi, assurance payée. Affaire de confiance.

Ecrire sous N. 24996 L., à Publicitas, Lausanne.

ON DEMANDE jeune fille

de confiance, de 15 à 16 ans, pour aider aux travaux du ménage. S'adres. à Publicitas, BULLE, sous P. 7470 B.

La Commune de LESSOC demande

quelques bons scieurs de long pour le sciage en montagne d'une certaine quantité de m² de solives. Les intéressés sont priés de s'adresser au plus tôt chez M. le Syndic.

Le Conseil communal.

On demande une jeune fille

pour aider aux travaux du ménage. S'adresser à J. BOSSON, agent d'affaires, rue de Gruyères, BULLE.

ON DEMANDE de suite un

bon ouvrier scieur.

S'adresser à Henchoz, scierie de l'ETIVAZ (Pays d'Enhaute).

Simplement...

Etre heureux, c'est si simple, c'est si facile et si doux à faire... Il suffit de mettre dans son verre L'apéritif sain „DIABLERETS“.

TUYAUX

d'arrosage
Raccords - Jets

Arrosoirs
vernissés et galvanisés

Seringues à fleurs
Sécateurs

Pulvérisateurs
et

liquide „FLIT“

A. & G. BARRAS
BULLE - ROMONT

Dame soigneuse
cherche
chambre meublée

avec jouissance en cuisine, pour août si possible, chez personne seule. Offres avec prix sous M. 5311 L., Publicitas, LAUSANNE.

Moto Sarolia
5 CV

remise à neuf, à vendre bas prix, cause départ. P. 25050 L. S'adres. CLAUDE, mécano, rue St-Antoine, VEVEY.

On offre à louer

pour quelques semaines une jolie chambre meublée bien située au soleil. S'adresser au 2^{me} étage de la maison Pinaton, BULLE.